



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

comptes courants

Question écrite n° 76199

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur le dysfonctionnement intervenu début avril 2010 dans le versement de l'indemnisation de plus de 400 000 chômeurs à travers le pays. En effet, un problème informatique intervenu dans la banque opérant ces versements a suscité un retard de règlement pour ces personnes qui ont pu rencontrer des difficultés de découvert et donc le risque de paiement d'agios. De plus, il conviendrait que cette banque puisse présenter ses regrets et excuses auprès de ces victimes, et que les autorités concernées prennent l'engagement que ce type d'incident ne se reproduise plus. Une étude interne de ce bug informatique mèrriterait également d'être lancée, en raison de l'ampleur de ce dossier, afin qu'il ne se renouvelle pas, notamment durant cette période de chômage et de crise économique et sociale. Il lui demande de lui indiquer ce qu'il compte entreprendre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76199

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 avril 2010, page 4158

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)